

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00197
Numéro SIREN : 750 536 450
Nom ou dénomination : DOMAINE LE FOLASTERE

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2021 sous le numéro de dépôt 5728

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DE LA SAS Domaine Le Folastère 26 juin 2021

Le 26 juin 2021, à 14 heures, les actionnaires de la société SAS Domaine le Folastère, société par actions simplifiée au capital de 7800 €, se sont réunis au siège social au Hameau de Intres, 07190 Saint Julien du Gua, en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts.

Sont présents :

M. Xavier Nadal qui détient 10 actions,
Mme Prévot Marie Dominique qui détient 10 actions,
Mme Nadal Marjolaine qui détient 10 actions,
Mr Spaan Michel qui détient 10 actions,
M. Chergui Julien qui détient 10 actions
Mme Nadal Chergui Marine qui détient 10 actions

qui détiennent ensemble 60 actions, sur un total de 60, soit toutes les parts sociales, et en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts.

L'assemblée est présidée par Xavier Nadal, président.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée ;
- Le bilan et le compte de résultat.

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/Bilan des activités 2020 ;
- 2/Bilan financier ;
- 3/ Projets ;
- 4/Résolutions.

I. Bilan des activités 2020 :

Au cours de l'année, des travaux d'aménagements et d'entretien ont été réalisés :

- Toiture de la plate-forme d'activité créant espace ouvert abrité type préau, « le yoga sala », de 70m2. Ceci a été fait afin de permettre l'accueil de stage (yoga, qi gong, danse, ...).
- Espace ombragé à côté de la cabane rustique.
- Réfection provisoire de la toiture de la yourte pour la saison estivale

D'un point de vue administratif et financier :

■ Mise en place de l'augmentation du salaire comme défini en fin d'année 2019, soit un salaire mensuel de 750 euros net versé à Michel Spaan.

La situation sanitaire de l'année 2020 nous a obligés à fermer lors des deux confinements, au printemps et à l'automne, impliquant de fait une très forte baisse voire un arrêt complet de l'activité sur ces périodes.

Cependant, la saison estivale s'est bien déroulée. Nous avons volontairement limité la fréquentation à 60 personnes en haute saison. La plupart des animations prévues habituellement ont dues être annulées en raison des contraintes sanitaires. Certains espaces collectifs ont été fermés (bibliothèque) et des procédures de nettoyage et de désinfection ont été mises en place.

Malgré ce contexte compliqué et contraignant, les vacanciers ont été très heureux de retrouver nature, convivialité et sérénité offertes par le Folastère.

Un partenariat avec Naturabox a démarré afin d'être plus en accord avec nos valeurs en comparaison avec Smartbox. Cependant, peu de demandes aboutissent par ce biais et il nous semble encore nécessaire de rester sur le réseau Smartbox, mais peut être en modulant notre offre de location avec ces derniers.

La visibilité du Folastère continue à progresser : un bel article dans la revue « Emerveillés par l'Ardèche » de l'OT, des articles sur des blogs de voyage.

Durant l'année, des stages avaient été proposés : un seul a finalement pu se faire (stage philo, chant et méditation) reporté fin août suite à l'annulation de sa programmation au mois d'avril.

L'objectif de développer cette forme d'accueil se poursuit. Le nouvel espace « yoga sala » participe à cette orientation. Nous espérons que l'amélioration du contexte sanitaire permettra de progresser dans ce sens.

A l'automne la récolte de châtaignes n'a pas été abondante mais de bonne qualité. Certains arbres semblent en mauvais santé, et ne donnent quasiment plus de châtaignes. On s'inquiète de leur évolution et on se questionne sur l'avenir de cette exploitation.

Après le tri, cette année, 820 kg ont été transformés à l'atelier de Génolhac, en confiture, purée et marrons au naturel.

Concernant l'articulation entre la Société civile et son habitat groupé et la SAS, une réflexion a été engagée à l'automne. Nous avons sollicité un accompagnement extérieur pour nous aider à clarifier les besoins, les objectifs et les modalités d'un nouveau fonctionnement.

II. Bilan financier :

Le bilan financier a été transmis à l'ensemble des actionnaires.

Les recettes (HT)

Le chiffre d'affaires est constitué des recettes liées à l'ensemble des locations et des ventes de produits. Il s'élève à un montant de 49930 euros.

La SAS a bénéficié du fond de solidarité lié au COVID 19 et d'exonérations de cotisations sociales de l'URSSAF, ce qui amène à un bilan total de 65674 euros.

Les dépenses (HT) :

L'ensemble des charges d'exploitation de l'année 2019 s'élève à un montant de 55034 euros. La société étant en déficit fiscal de 811 euros, elle n'est pas imposable cette année.

Le résultat est donc positif de 9015,36 euros

III. Projets année 2021

- Achat d'un groupe électrogène pour pallier aux pannes d'électricité récurrentes.
- Rénovation de l'espace barbecue.
- A partir de l'automne, modification et réaménagement de cette yourte pour la pérenniser sans habitat permanent pendant l'hiver.
 - Réflexion sur un nouveau lieu d'accueil pour le camping, probablement en lien avec l'espace sanitaires - bibliothèque.
 - Réflexion globale sur le fonctionnement de l'entreprise et son articulation avec la SC le Folastère et les habitants du lieu. Nous allons solliciter un accompagnement avec l'association « les habiles » de Grenoble pour cela.
 - Accompagnement par la CCI pour repenser le statut de l'entreprise et l'implication de chacun.
 - Accompagnement (formation aux outils de communication numérique) par Chloé Moulin dans le cadre d'un chèque numérique de 500 euros mis en place par l'état dont la SAS a bénéficié.
 - Réflexion autour de la piscine qui nécessite une restauration majeure.
- Michel Spaan et Marjolaine Nadal vont partir à l'étranger en septembre 2021. Le salariat de Michel Spaan sera interrompu à cette date. Marine et Julien Chergui vont prendre le relais pour la gestion au long cours dès septembre. L'organisation reste à définir.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

IV. Résolutions

Première résolution : Affectation du bénéfice de l'année 2020, soit 9015,36 euros :

Le montant de la réserve légale étant atteint, le bénéfice est réparti comme suit :

- 1000 euros de dividende par actionnaire.
- 500 euros de dividende pour Marjolaine Nadal pour valoriser le travail de la comptabilité le long de l'année.
- le solde, soit 2515,36 euros est affecté au report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : investissements prévus pour 2021 :

Dans le but de finaliser les projets décrits précédemment, les fonds nécessaires seront débloqués (trésorerie courante). Des demandes d'aide de subvention pourront être déposées selon les besoins. Le recours aux comptes courants d'associés sera limité le plus possible et les remboursements des comptes courants seront progressivement effectués.

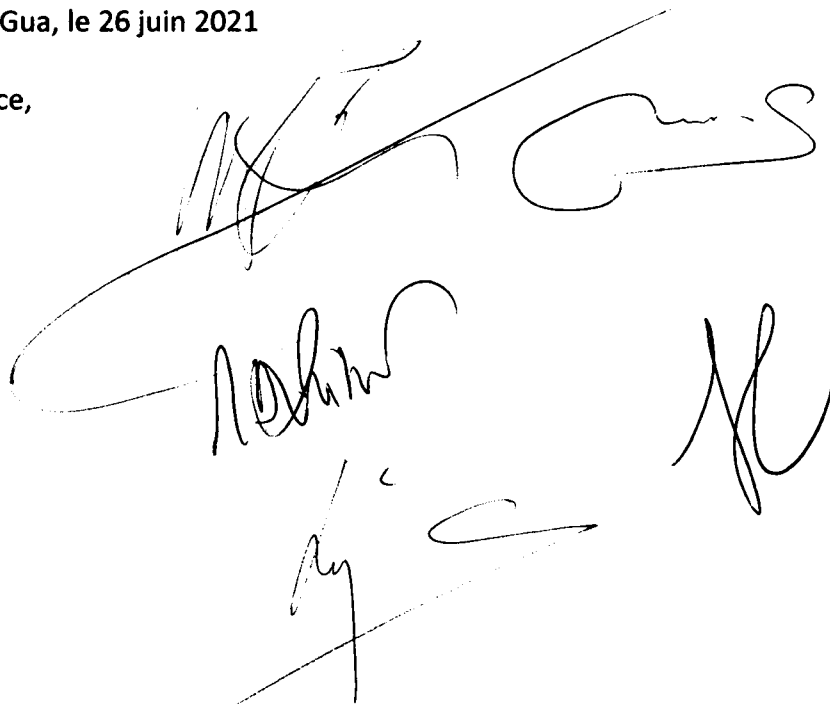
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h40.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par les actionnaires.

Fait à Saint Julien du Gua, le 26 juin 2021

Le président de séance,
Les actionnaires,



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DE LA SAS Domaine Le Folastère 26 juin 2021

Le 26 juin 2021, à 14 heures, les actionnaires de la société SAS Domaine le Folastère, société par actions simplifiée au capital de 7800 €, se sont réunis au siège social au Hameau de Intres, 07190 Saint Julien du Gua, en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts.

Sont présents :

M. Xavier Nadal qui détient 10 actions,
Mme Prévot Marie Dominique qui détient 10 actions,
Mme Nadal Marjolaine qui détient 10 actions,
Mr Spaan Michel qui détient 10 actions,
M. Chergui Julien qui détient 10 actions
Mme Nadal Chergui Marine qui détient 10 actions

qui détiennent ensemble 60 actions, sur un total de 60, soit toutes les parts sociales, et en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts.

L'assemblée est présidée par Xavier Nadal, président.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée ;
- Le bilan et le compte de résultat.

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/Bilan des activités 2020 ;
- 2/Bilan financier ;
- 3/ Projets ;
- 4/Résolutions.

I. Bilan des activités 2020 :

Au cours de l'année, des travaux d'aménagements et d'entretien ont été réalisés :

- Toiture de la plate-forme d'activité créant espace ouvert abrité type préau, « le yoga sala », de 70m2. Ceci a été fait afin de permettre l'accueil de stage (yoga, qi gong, danse, ...).
- Espace ombragé à côté de la cabane rustique.
- Réfection provisoire de la toiture de la yourte pour la saison estivale

D'un point de vue administratif et financier :

■ Mise en place de l'augmentation du salaire comme défini en fin d'année 2019, soit un salaire mensuel de 750 euros net versé à Michel Spaan.

La situation sanitaire de l'année 2020 nous a obligés à fermer lors des deux confinements, au printemps et à l'automne, impliquant de fait une très forte baisse voire un arrêt complet de l'activité sur ces périodes.

Cependant, la saison estivale s'est bien déroulée. Nous avons volontairement limité la fréquentation à 60 personnes en haute saison. La plupart des animations prévues habituellement ont dues être annulées en raison des contraintes sanitaires. Certains espaces collectifs ont été fermés (bibliothèque) et des procédures de nettoyage et de désinfection ont été mises en place.

Malgré ce contexte compliqué et contraignant, les vacanciers ont été très heureux de retrouver nature, convivialité et sérénité offertes par le Folastère.

Un partenariat avec Naturabox a démarré afin d'être plus en accord avec nos valeurs en comparaison avec Smartbox. Cependant, peu de demandes aboutissent par ce biais et il nous semble encore nécessaire de rester sur le réseau Smartbox, mais peut être en modulant notre offre de location avec ces derniers.

La visibilité du Folastère continue à progresser : un bel article dans la revue « Emerveillés par l'Ardèche » de l'OT, des articles sur des blogs de voyage.

Durant l'année, des stages avaient été proposés : un seul a finalement pu se faire (stage philo, chant et méditation) reporté fin août suite à l'annulation de sa programmation au mois d'avril.

L'objectif de développer cette forme d'accueil se poursuit. Le nouvel espace « yoga sala » participe à cette orientation. Nous espérons que l'amélioration du contexte sanitaire permettra de progresser dans ce sens.

A l'automne la récolte de châtaignes n'a pas été abondante mais de bonne qualité. Certains arbres semblent en mauvais santé, et ne donnent quasiment plus de châtaignes. On s'inquiète de leur évolution et on se questionne sur l'avenir de cette exploitation.

Après le tri, cette année, 820 kg ont été transformés à l'atelier de Génolhac, en confiture, purée et marrons au naturel.

Concernant l'articulation entre la Société civile et son habitat groupé et la SAS, une réflexion a été engagée à l'automne. Nous avons sollicité un accompagnement extérieur pour nous aider à clarifier les besoins, les objectifs et les modalités d'un nouveau fonctionnement.

II. Bilan financier :

Le bilan financier a été transmis à l'ensemble des actionnaires.

Les recettes (HT)

Le chiffre d'affaires est constitué des recettes liées à l'ensemble des locations et des ventes de produits. Il s'élève à un montant de 49930 euros.

La SAS a bénéficié du fond de solidarité lié au COVID 19 et d'exonérations de cotisations sociales de l'URSSAF, ce qui amène à un bilan total de 65674 euros.

Les dépenses (HT) :

L'ensemble des charges d'exploitation de l'année 2019 s'élève à un montant de 55034 euros. La société étant en déficit fiscal de 811 euros, elle n'est pas imposable cette année.

Le résultat est donc positif de 9015,36 euros

III. Projets année 2021

- Achat d'un groupe électrogène pour pallier aux pannes d'électricité récurrentes.
- Rénovation de l'espace barbecue.
- A partir de l'automne, modification et réaménagement de cette yourte pour la pérenniser sans habitat permanent pendant l'hiver.
 - Réflexion sur un nouveau lieu d'accueil pour le camping, probablement en lien avec l'espace sanitaires - bibliothèque.
 - Réflexion globale sur le fonctionnement de l'entreprise et son articulation avec la SC le Folastère et les habitants du lieu. Nous allons solliciter un accompagnement avec l'association « les habiles » de Grenoble pour cela.
 - Accompagnement par la CCI pour repenser le statut de l'entreprise et l'implication de chacun.
 - Accompagnement (formation aux outils de communication numérique) par Chloé Moulin dans le cadre d'un chèque numérique de 500 euros mis en place par l'état dont la SAS a bénéficié.
 - Réflexion autour de la piscine qui nécessite une restauration majeure.

- Michel Spaan et Marjolaine Nadal vont partir à l'étranger en septembre 2021. Le salariat de Michel Spaan sera interrompu à cette date. Marine et Julien Chergui vont prendre le relais pour la gestion au long cours dès septembre. L'organisation reste à définir.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

IV. Résolutions

Première résolution : Affectation du bénéfice de l'année 2020, soit 9015,36 euros :

Le montant de la réserve légale étant atteint, le bénéfice est réparti comme suit :

- 1000 euros de dividende par actionnaire.
- 500 euros de dividende pour Marjolaine Nadal pour valoriser le travail de la comptabilité le long de l'année.
- le solde, soit 2515,36 euros est affecté au report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : investissements prévus pour 2021 :

Dans le but de finaliser les projets décrits précédemment, les fonds nécessaires seront débloqués (trésorerie courante). Des demandes d'aide de subvention pourront être déposées selon les besoins. Le recours aux comptes courants d'associés sera limité le plus possible et les remboursements des comptes courants seront progressivement effectués.

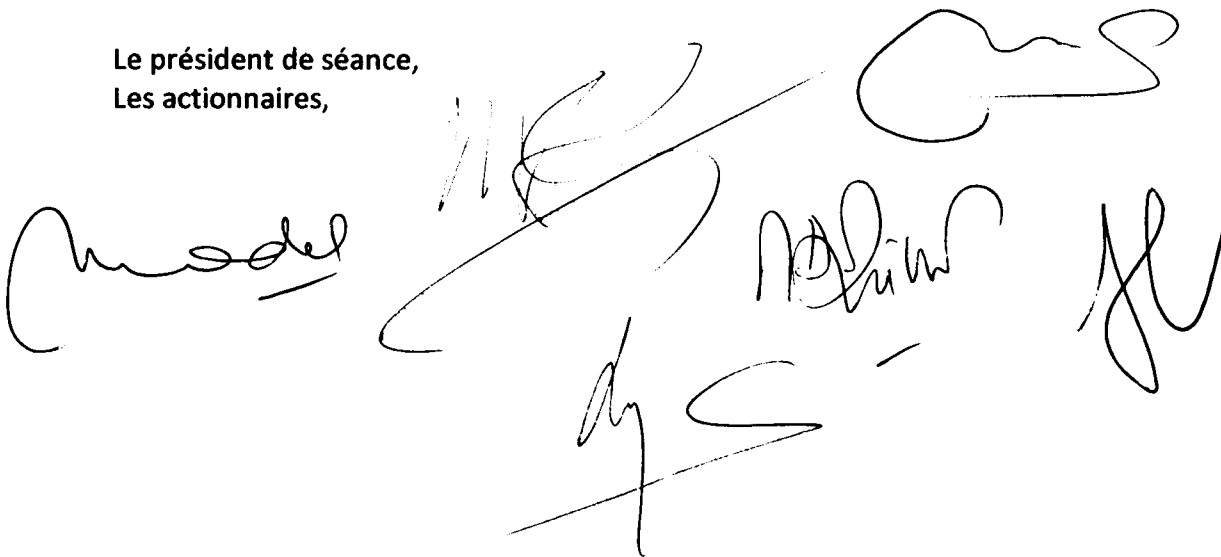
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h40.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par les actionnaires.

Fait à Saint Julien du Gua, le 26 juin 2021

Le président de séance,
Les actionnaires,

The block contains several handwritten signatures in black ink. On the left, there is a signature that appears to be 'Madel'. In the center, there is a large, stylized signature that looks like 'ME'. To the right of this, there is another signature that is less legible but seems to start with 'AD'. Further right, there is a signature that looks like 'JL'. At the bottom center, there is a signature that looks like 'JCS'. On the far right, there is a signature that looks like 'JL'.

Attestation de présentation des comptes

primé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS MAINE LE FOLASTERE** relatifs à l'exercice du **01/01/2020** au **31/12/2020**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	65 674 euros
Chiffre d'affaires :	49 930 euros
Résultat net comptable :	9 015 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à AUBENAS
Le 31/05/2021

Signature

Christèle ROUVIERE

SELAS ROUVIERE EXPERTISE ET CONSEIL

Société d'Expertise Comptable
9 avenue de Roqua - BP 211 - 07202 AUBENAS Cedex
Tél : 04 75 87 80 73 - Fax : 04 75 87 81 23
SIRET : 414 746 866 00018 - CODE APE : 6920 Z

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	84	84		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	4 341	2 464	1 876	2 250
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 247	2 059	188	638
	Autres immobilisations corporelles	119 791	87 007	32 783	41 111
	Immobilisations en cours				271
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		126 463	91 615	34 848	44 269
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	5 547		5 547	2 961
	Marchandises	507		507	375
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	7 728		7 728	916
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	16 850		16 850	15 496	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	194		194	193
	TOTAL (III)	30 826		30 826	19 941
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		157 289	91 615	65 674	64 210

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres	Capital social ou individuel	7 800	7 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	780	780
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	39 598	39 595
	Résultat de l'exercice	9 015	5 103
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	57 193	53 278
propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES FINANCIERES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	27	20
	Emprunts et dettes financières divers	1 552	3 996
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 004	2 358
	Dettes fiscales et sociales	2 897	4 557
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	8 481	10 932
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	65 674	64 210
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	9 015,36	5 102,64
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	8 481	10 932
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	27	20

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	6 420		6 420	6 870
	Production vendue (Biens)	5 010		5 010	7 970
	Production vendue (Services et Travaux)	38 501		38 501	45 043
	Montant net du chiffre d'affaires	49 930		49 930	59 883
	Production stockée			2 586	(2 585)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			9 826	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 675	5 034
	Autres produits			32	3
		Total des produits d'exploitation (1)			64 049
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			3 820	3 677
	Variation de stock			(132)	(108)
	Achats de matières et autres approvisionnements			(4)	22
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			24 221	26 303
	Impôts, taxes et versements assimilés			428	1 326
	Salaires et traitements			11 394	8 229
	Charges sociales du personnel			2 107	3 336
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			13 189	13 759
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			10	7	
	Total des charges d'exploitation (2)			55 034	56 551
RESULTAT D'EXPLOITATION				9 015	5 784

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		9 015	5 784
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		9 015	5 784
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		85
	Total des charges exceptionnelles		85
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(85)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			596
TOTAL DES PRODUITS		64 049	62 334
TOTAL DES CHARGES		55 034	57 232
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 015	5 103

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées